

PROGRAMME DE FORMATION

Comment travailler en équipe à l'heure de la coordination de parcours et des plateformes de services

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Tout professionnel du secteur médico-social impliqué dans le projet de parcours, la fonction coordination ou des plateformes de services.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Identifier les implications de la transformation de l'offre médico-sociale en termes organisationnels (réseaux, partenariats, ...) et de méthodes de travail.

Utiliser les techniques d'explicitation psychosociale et GEASE pour optimiser l'organisation des rencontres entre professionnels et le travail en équipe.

Programme

- Les évolutions de l'offre médico-sociale et leurs impacts organisationnels :
 - Les nouvelles orientations du secteur médico-social.
 - Travailler en réseau et en partenariat : quelles implications ?
- Faire équipe et travailler ensemble à l'heure des réseaux et de la coordination : des pratiques à inventer :
 - Comment améliorer le déroulement des réunions entre partenaires.
 - Comment se positionner en tant que membre ou participant à un réseau.
 - Méthodologie de travail de groupe.
 - Processus décisionnel et utilisation de la technique d'explicitation psychosociale.
 - Objectivisation des communications et utilisation de la méthode GEASE (Groupe d' Etude et d'Analyse des Situations d'Equipe)."

Méthodes et supports

Apports théoriques. Mises en situation. Etudes de cas. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.